



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement

OBSERVATOIRE RÉGIONAL

Mobilité et Sécurité routière

DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Avril 2026

# L'accidentalité des bicyclettes dans la région Occitanie

De 2020 à 2024

En 5 ans :

qui ont provoqué :

**1 936 accidents**

**138 tués**

**1914 blessés**



## Définitions

**Accident** : il provoque au moins une victime (tué ou blessé), survient sur une voie ouverte à la circulation publique et implique au moins un véhicule.

**L'accident grave** : comporte au moins un tué ou un blessé hospitalisé.

**L'accident mortel** : comporte au moins un tué.

**Tués** : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

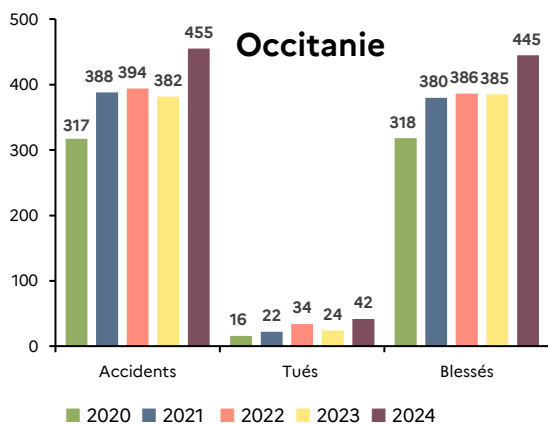
**Blessés** : on distingue les **blessés hospitalisés** (blessés nécessitant plus de 24 heures d'hospitalisation) et les **blessés légers** (victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises à l'hôpital plus de 24 heures).

Dans ce document, le terme blessés regroupe les blessés hospitalisés et les blessés légers.

**Bicyclette** : deux roues sans moteur y compris les vélos à assistance électrique et les engins de déplacement personnel à moteur.

Dans ce document le terme « vélo » remplace, par endroit, le mot bicyclette.

## Évolution de l'accidentalité impliquant une bicyclette



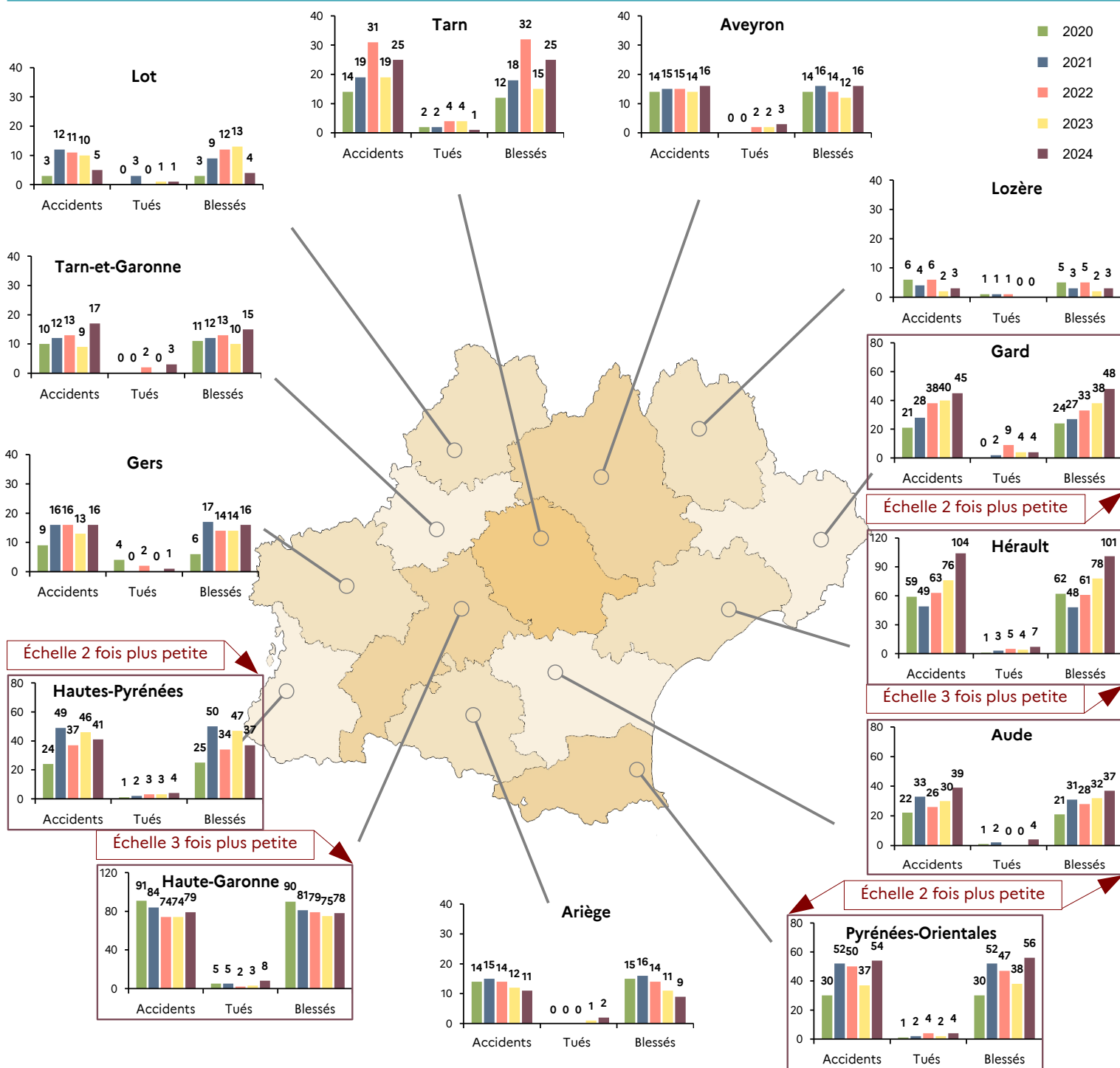
Les accidents dans lesquels un usager de vélo est impliqué représentent 11 % de l'accidentalité générale, et 8 % des tués et des blessés.

Malgré une légère baisse enregistrée sur les trois indicateurs - accidents, tués et blessés - en 2023, l'accidentalité « vélo » est en augmentation sur la période d'étude.

Les valeurs constatées en 2024 sont supérieures à celle enregistrées en 2019 (valeur de référence antérieure à la crise COVID) .

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

# Évolution de l'accidentalité impliquant une bicyclette par département



Dans les départements de l'Occitanie, les variations des indicateurs "accidents", "tués" et "blessés" ne permettent pas de dégager une tendance sur la période d'étude.

Pour le Gard, on note une augmentation des accidents et des blessés sur l'ensemble de la période d'étude. L'Hérault présente une augmentation des accidents et des blessés sur les trois dernières années.

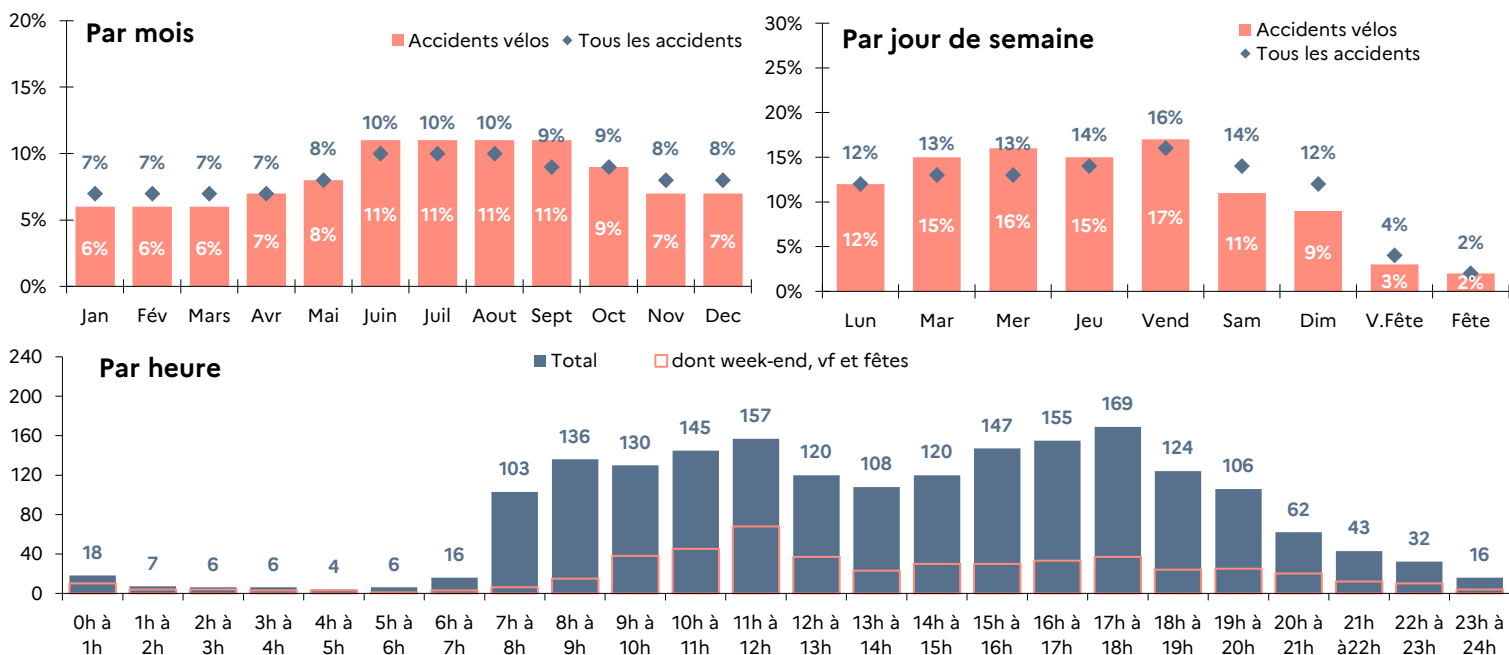
Pour l'Ariège, les accidents et les blessés sont en baisse sur les trois dernières années de la période d'étude.

Sur l'ensemble de la période, la Lozère présente le plus faible nombre d'accidents et de blessés. Elle partage avec l'Ariège, le plus faible nombre de tués dans les accidents impliquant un vélo.

Les départements présentant la plus forte accidentalité vélo sont : la **Haute-Garonne** (21 % des accidents et des blessés et 17 % des tués) et l'**Hérault** (18 % des accidents et des blessés et 14 % des tués). A eux seuls, ces deux départements représentent 39 % des accidents et des blessés de la région et 28 % des tués.

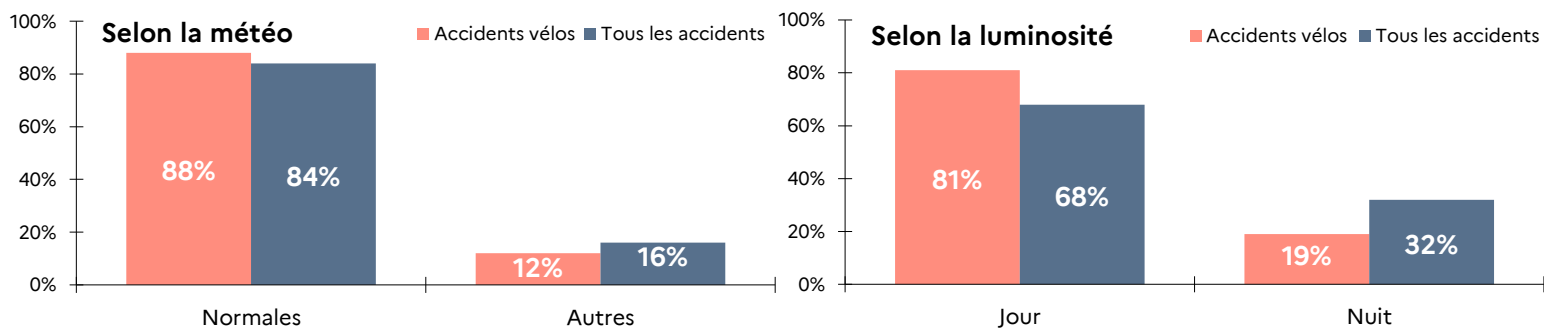
**Attention** : les évolutions des petits chiffres sont très sensibles aux variations. C'est pourquoi les tendances doivent être analysées dans la durée.

## Répartition des accidents impliquant une bicyclette dans le temps



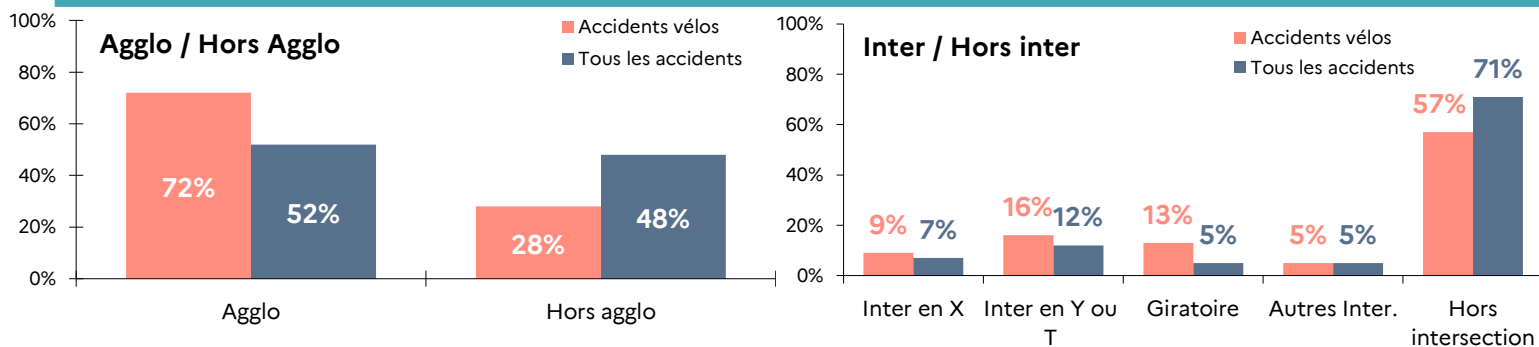
L'accidentalité vélo est plus importante entre juin et septembre (11%). Ce constat est plus marqué que pour l'accidentalité générale. Les mois de janvier à mars enregistrent les taux d'accidents les plus faibles. Comparés à l'accidentalité générale et aux autres jours de la semaine, les week-ends ont un taux d'accidents plus faible. Les accidents sont concentrés sur la période diurne avec un pic entre 11 h et 12 h et un autre entre 16 h et 18 h. On remarque qu'entre **0 h et 6 h**, 44 % des accidents se produisent le **week-end**, la **veille d'un jour de fête** ou un **jour de fête**.

## Répartition des accidents impliquant une bicyclette selon les circonstances



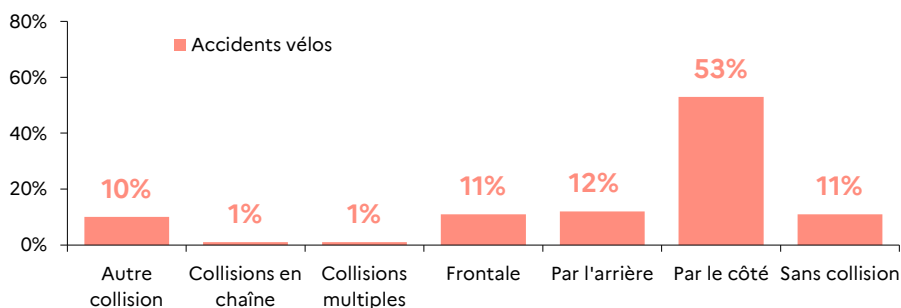
Les accidents impliquant un vélo se produisent **majoritairement** dans des **conditions atmosphériques normales** (88%), soit 4 points de plus que pour l'accidentalité générale. Ils ont majoritairement lieu, comme pour l'accidentalité générale, de **jour**, mais avec 13 points de plus.

## Répartition des accidents impliquant une bicyclette suivant la localisation



Les accidents vélo sur la région se produisent **majoritairement en agglomération** (72 %) et **hors intersection** (57 %). Il est à noter que les accidents impliquant un vélo en agglomération sont sur-représentés par rapport à l'accidentalité générale (+ 20 points). Pour les accidents aux carrefours, les intersections en **Y ou T** enregistrent le **plus d'accidents** (16 %), viennent ensuite les **giratoires** (13 %), puis les **intersections en X** (9 %). Les accidents impliquant un vélo en intersection sont sous-représentés par rapport à l'accidentalité générale (- 14 points).

## Répartition des accidents impliquant une bicyclette par type de collision



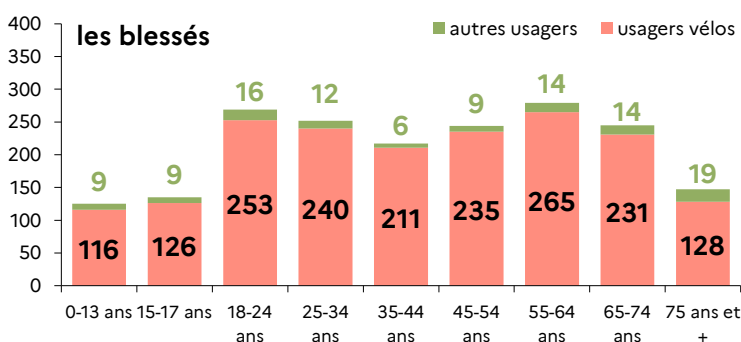
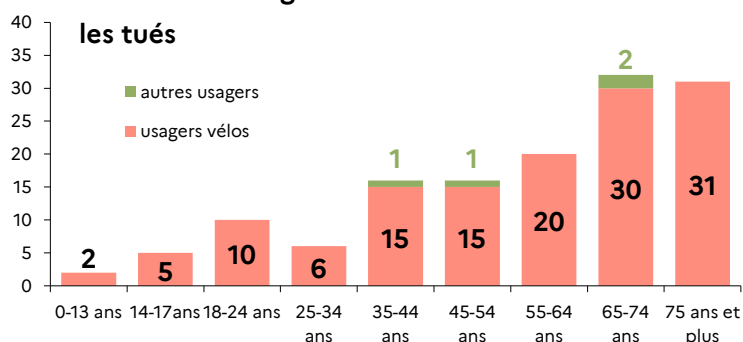
Lors d'un accident impliquant un vélo, il y a **majoritairement** une collision avec un autre véhicule.

Les collisions par le côté, avec 53 %, sont les plus nombreuses. Viennent ensuite les collisions arrières (12 %) et frontales (11 %).

A noter que pour 11 % des accidents avec un vélo, aucun tiers n'est impliqué.

## Les impliqués dans les accidents de bicyclette

### ... selon la classe d'âge

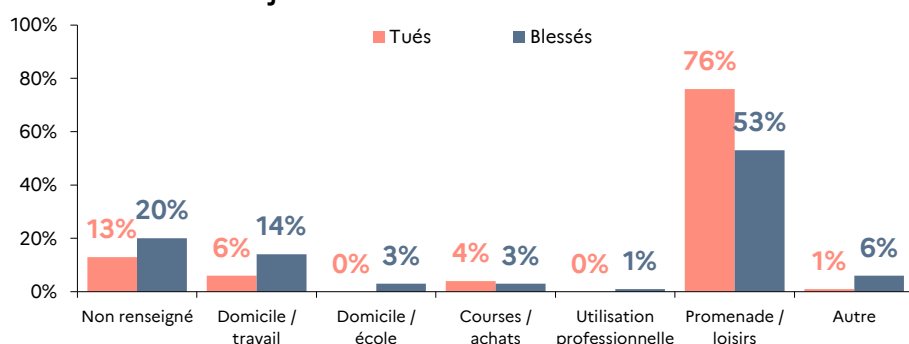


Lors des accidents impliquant un vélo, **97 % des tués et 94 % des blessés** sont des usagers de vélo, ce qui traduit leur **vulnérabilité particulière**.

Dans les accidents impliquant un vélo, 46 % des tués et 20 % des blessés sont des seniors (65 ans et plus).

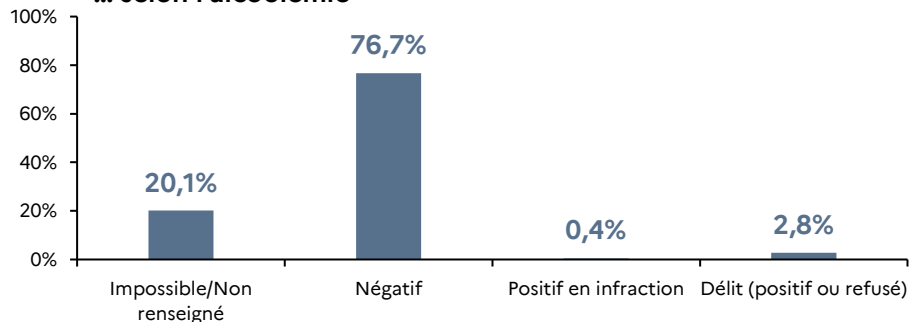
La tranche d'âge 25 à 64 ans (les actifs) représente 42 % des tués et 52 % des blessés. Enfin, 12 % des tués et 28 % des blessés sont des enfants ou des jeunes (0 à 24 ans).

### ... selon le trajet



Nous observons que c'est lors des trajets « promenades-loisirs » que le nombre de victimes est le plus important. Ils représentent 76 % des tués et 53 % des blessés. Les trajets « domiciles-travail » représentent 6 % des tués et 14 % des blessés.

### ... selon l'alcoolémie



Dans les accidents impliquant un vélo, seuls 3,2% des conducteurs de vélo sont contrôlés positif à l'alcool. Pour 20,1 % d'entre eux, l'alcoolémie est impossible ou non renseignée.

Parmi les 3,2 % positifs à l'alcool, 87 % sont en délit (taux supérieur ou égal à 0,8 gr / L de sang) et 13 % en infraction (taux compris entre 0,5 et 0,8 gr / L de sang).

Directrice de publication : Laurence PUJO — Rédaction et réalisation : Philippe LEGRAS, Sélim ABDI

Sources et définitions : Les données des accidents corporels de la route sont issues des relevés de la gendarmerie et de la police nationale et sont fournies par les observatoires départementaux de la sécurité routière des départements de la région Occitanie

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,  
Cité administrative 1, place Émile Blouin CS 10008 31952 Toulouse Cedex 9  
www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr